



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

voitures-couchettes

Question écrite n° 84101

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'intérêt des trains autos-couchettes et des trains autos-couchettes avec wagons-lits. Ils permettent en effet un transfert du trafic de la route vers le rail, ce qui réduit la circulation tout en offrant une meilleure sécurité aux voyageurs. Or le train de nuit autos-couchettes reliant Luxembourg-Metz-Nancy à Nice pourrait être prochainement supprimé. Il semble difficile d'évoquer une insuffisance de trafic car, très souvent, les réservations des places en wagons-lits sont impossibles eu égard à ce que tout est complet. Or le personnel des wagons-lits vient pourtant de diffuser aux voyageurs, un tract indiquant, « Vous avez choisi ce type de transport car nous supposons que vous y trouvez sécurité, tranquillité, ainsi que disponibilité du personnel accompagnant. En septembre 2007, les wagons-lits disparaîtront définitivement du paysage ferroviaire. La SNCF se focalisant uniquement sur le TGV délaisse totalement les trains de nuit et refuse de réfléchir à une alternative qui donnerait les mêmes conditions de sécurité, d'intimité, de tranquillité que les wagons-lits. » Elle lui demande de lui préciser d'une part ce qui est réellement envisagé pour le train Luxembourg-Nice et d'autre part quelle est, de manière plus générale, la politique suivie en matière de trains auto-couchettes et de wagons-lits par la SNCF.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84101

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 897